

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

JEUDI 25 JUILLET 1918

MM. Marcel Despret* et Pêtre (**Note** : Georges), échevins de la commune de Saint-Josse-ten-Noode, sont arrêtés sous l'inculpation d'avoir fabriqué des listes noires avec les documents du Comité National (**Note** : de secours et d'Alimentation). M. Pêtre, qui dirige le service d'inspection du Comité National, a spécialement pour tâche de rechercher quels sont les achats de vivres belges faits par les Allemands, en violation des accords intervenus entre l'occupant et le Comité National. Il dressait des listes de trafiquants et de commerçants coupables d'avoir participé à ce trafic illicite et les transmettait à M. Marcel Despret qui, en sa qualité de directeur du contentieux, rédigeait les rapports à transmettre aux ministres protecteurs (**Note**). Une de ces listes a été trouvée dans le coffre-fort d'un fonctionnaire du Ministère du Travail, M. Brughmans, arrêté pour propagande clandestine antiboche. L'autorité allemande est convaincue que MM. Pêtre et Despret réunissent une documentation à charge de personnes qui ont servi l'autorité allemande dans le dessein de provoquer, après la guerre, des

poursuites contre elles. Ils sont donc poursuivis pour germanophobie aux termes d'un arrêt pris par l'occupant.

M. Despret est condamné à trois mois de prison et 1.000 marks d'amende. M. Pètre est condamné à six semaines ... , pour avoir « *été trouvé en possession* » de deux prohibés (**Note**) saisis au cours de la perquisition à son domicile.

Notes de Bernard GOORDEN.

« *Georges Augustin François Pètre, né à Saint-Josse-ten-Noode le 29 mai 1874 et y assassiné le 31 décembre 1942, est un avocat et municipaliste libéral belge* » :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Georges_P%C3%A8tre



<http://www.brusselsremembers.com/memorials/georges-petre>

Lisez « **Les ministres protecteurs** » (en 1918, le marquis de Villalobar pour l'Espagne et Maurice van Vollenhoven pour les Pays-Bas) par Georges **RENCY**, qui constitue le chapitre **XII** de la

première partie du volume **1** de *La Belgique et la Guerre* (*La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale* ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 135-138) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20MINISTRES%20PROTECTEURS%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp135-138.pdf>

Le plus connu des *prohibés* était *La Libre Belgique*. Lisez son histoire passionnante à travers

FIDELIS (Albert van de Kerckhove) ; *L'histoire merveilleuse de La Libre Belgique* (Préface de Son Excellence Brand Whitlock) ; Bruxelles, A. Dewit ; 1919, XVII-292 pages :

<http://uurl.kbr.be/1007167?bt=europeanaapi>

ISTORICOS (Pierre Goemaere) ; *L'histoire de La Libre Belgique clandestine* ; Bruxelles, F. Piette éditeur ; 1919, 166 pages + 10 hors texte.

Présente notamment une « *Table des articles inédits* » publiés (N°1 à 171), aux pages 117-136.

<http://www.idesetautres.be/upload/ISTORICOS%20HISTOIRE%20LIBRE%20BELGIQUE%20CLANDESTINE%201919.pdf>

Paul **Delandsheere** ; *La Libre Belgique : histoire des origines de la "Libre Belgique" clandestine* (« *interview* » d'Eugène van Doren par Paul Delandsheere) ; Bruxelles, Librairie Albert Dewit ; 1919, 76 pages :

<http://www.idesetautres.be/upload/HISTOIRE%20ORIGINES%20LIBRE%20BELGIQUE%20CLANDESTINE%20DELANDSHEERE%20VAN%20DOREN%201919.pdf>

Notes de la bibliothèque communale
de Saint-Josse-ten-Noode.

Histoire de la commune de Saint-Josse-ten-Noode pendant la guerre mondiale et l'occupation allemande 1914-1918 (avec 20 photographies et 6 planches hors texte d'Amédée Lynen. Préface de Henri Frick) ; Imprimerie A. Lesigne, 1920, 25, 343 pages.

M. Marcel Despret n'est pas mentionné dans le « *Tableau des militaires et des civils de Saint-Josse-ten-Noode morts pour la Patrie* », figurant en pages 343-344 de cet ouvrage de références datant de 1920 et, a fortiori, pas M. Georges Pètre, assassiné en 1942.

« (...) *il n'est nulle part fait mention de l'arrestation de l'Echevin de l'Education et de la Culture, Monsieur Georges Petre. Et il n'existe pas de Marcel Despret**, ni comme Echevin, ni même comme Conseiller communal à cette époque.

*Pour en être sûr, j'ai consulté le **Bulletin communal** de 1918. Là, par contre, il est fait mention de l'arrestation de Monsieur Petre.*

Voici ce qu'en dit le Bourgmestre Henri Frick lors de la séance du 7 août 1918 : "*J'ai, Messieurs, à justifier l'absence de M. Petre. Notre collègue a*

été emprisonné sur l'ordre de l'autorité allemande. Je ne puis vous fournir de renseignements sur les motifs de cette rigueur. Il est au secret ; nous ignorons le fait dont on l'accuse. Nous ne pouvons même pas avoir la consolation de lui faire parvenir l'expression de nos sympathies.

Espérons que M. Petre reviendra sans tarder parmi nous et que nous pourrons avoir bientôt la joie de lui souhaiter la bienvenue."

Je constate ensuite que Monsieur Petre ne siège toujours pas lors de la séance du 18 septembre 1918 et qu'aucune allusion n'y est faite.

Il est à nouveau présent lors de la séance suivante, le 9 octobre 1918, sans faire aucune déclaration ni recevoir un mot de bienvenue ou une allusion quelconque à sa détention.

Monsieur Petre a toujours été, nous le savons, un grand défenseur de son pays face à l'opresseur, il l'a payé de sa vie en étant assassiné devant sa maison Rue Verbist lors de la seconde guerre mondiale.

Durant tout l'exercice 1918, les Echevins auront été : Monsieur Vandersteene, Monsieur Bottiau, Monsieur Latour et Monsieur Petre. »

**Commentaires de la bibliothèque communale
de Saint-Josse-ten-Noode**

que nous remercions pour sa contribution

HL

dl 123066

949.

HIST

449

327

HISTOIRE

DE LA COMMUNE DE

SAINT-JOSSE-TEN-NOOD

PENDANT

LA GUERRE MONDIALE

ET

L'OCCUPATION ALLEMANDE

1914-1918

AVEC 20 PHOTOGRAPHIES ET 6 PLANCHES HORS TEXTE

D'AMÉDÉE LYNEN

PRÉFACE DE M. HENRI FRICK

BOURGMESTRE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

57 367 / C



IMPRIMERIE A. LESIGNE

Rue de la Charité, 27

1920

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	5
INTRODUCTION	9

PREMIÈRE PARTIE Avant l'occupation.

CHAPITRE PREMIER. — *La Paix Armée.*

Saint-Josse-ten-Noode dans le passé. — Jean-Baptiste Houwaert. — Deux devises symboliques. — L'état d'esprit de Ten-Noode et de la Belgique à la veille de la catastrophe mondiale	17
--	----

CHAPITRE II. — *Les Préliminaires du 4 août.*

La paix de l'Europe menacée. — Physionomie de Ten-Noey pendant la crise. — La mobilisation générale. — L'ultimatum de l'Allemagne. — Les Bleus. — Le territoire envahi	25
--	----

CHAPITRE III. — *L'Épopée de Liège.*

Le Droit, facteur de solidarité des peuples. — L'Union fait la Force. — Boys-Scouts. — Phobies collectives. — La chasse aux espions. — Excès et mesures d'ordre. — Les « Stockagenten ». — Deux Prisonniers de guerre. — Histoire des permis de séjour. — La Cité ardente. — Les premiers réfugiés. — Les ambulances	33
--	----

CHAPITRE IV. — *L'Invasion.*

Intervention des Puissances garantes. — Situation du pays vers la mi-août. — Tout va bien! — Le silence des journaux. — Tranchées et barricades. — Mauvais présage. — La remise des armes. — <i>Germania ad portas!</i> — Appel au calme. — L'occupation	49
--	----

DEUXIÈME PARTIE
Pendant l'occupation.

CHAPITRE I. — <i>Disette et Famine.</i>	Pages
<p>Le phénomène prépondérant de l'occupation. — Rôle infâme de la presse censurée. — Position des autorités provinciales et communales. — Le Comité national. — Histoire du pain pendant l'occupation. — La tragédie des pommes de terre. — Graisses et sucre. — Crise du combustible. — La régie des magasins communaux. — Coopératives intercommunales d'achats en commun. — Boucheries et charcuteries communales. — Les magasins communaux devant l'opinion. — Conflits avec l'occupant. — Émeutes</p>	63
CHAPITRE VI. — <i>Les Œuvres d'Assistance.</i>	
<p>Faculté d'altruisme du Belge. — La charité privée. — Le C. N. et les œuvres d'assistance. — La Soupe. — Le Coin de Terre. — Les Sans-Logis. — Restaurants Bruxellois. — Hospices civils et Bureau de bienfaisance. — Œuvre du Sou. — Délégation mixte des œuvres locales d'assistance. — Cantines bourgeoises et Réfectoire Élisabeth. — Réfectoire communal. — Les Œuvres protectrices de l'Enfance. — Conférence intercommunale des Œuvres protectrices de l'Enfance. — La Goutte de Lait. — Cantines maternelles. — Secours B. — Orphelins et mutilés de la guerre. — Femmes de soldats. — Secours aux prisonniers de guerre et aux déportés . . .</p>	105
CHAPITRE VII. — <i>Le Culte des Héros.</i>	
<p>Pèlerinage au cimetière de Ten-Noode. — 1830-1914. — Les tombes des soldats. — Nécrologe. — Le monument provisoire. — Odyssée d'un lion. — Proposition et don du statuaire Charlier. — L'emplacement du monument définitif. — Parenthèse au sujet d'un bouc qui fit couler plus d'encre qu'il ne cracha d'eau. — Les héros civils. — Lucien-Henri Descamps. — Mathieu-Antoine-Joseph Bodson. — Plaques commémoratives. — Le dévouement patriotique en Belgique occupée et à Saint-Josse-ten-Noode. — Gloire à l'armée. — Tableau d'honneur des membres du personnel communal qui participèrent aux opérations de l'armée de campagne. — Haute signification de l'Yser. — Souffrances des soldats. — L'enfer des camps allemands. — Pièces à conviction marquées au coin de la Kultur. — L'ineffaçable</p>	143
CHAPITRE VIII. — <i>Le Joug.</i>	
<p>La civilisation et le progrès dépendent du Droit. — Le secret de la résistance belge durant l'occupation. — Schéma de la doctrine d'occupation. — Premiers actes. — Contribution de guerre de 50 millions. — Amende de 5 millions. — Suppression de la garde bourgeoise. — Manifestations populaires. — Amende d'un million de marks. — Logement des troupes. — Continuation de la curée. — Tribunal arbitral. — « Sittenpolizei »</p>	

	Pages
ou police des mœurs. — Vexations, réquisitions, saisies multiples. — Mise sous contrôle des hommes en état de porter les armes. — La dépor- tation des chômeurs. — La question flamande. — Activisme flamingant et wallingant. — Bruxelles au point de vue linguistique. — Situation à Saint-Josse-ten-Noode. — Trois aspects de l'activisme et de la politique de l'occupant en matière de langues. — Essai de flamandisation de l'ad- ministration. — Offensive contre l'enseignement communal. — « Raad van Vlaanderen ». — Éclaircie. — Accident mortel à la plaine de jeux.	187
 CHAPITRE IX. — <i>La Santé et la Moralité publiques.</i>	
Fermeture des bains-douches communaux. — Déboires du service de la salubrité publique. — Extension de la tuberculose. — Élévation du taux de mortalité. — Action énergique des œuvres de protection de la pre- mière enfance. — Misère physiologique des tout petits — L'Hôpital. — Statistique comparée des mariages et des naissances. — Influence per- nicieuse du cinéma. — Mesures contre la falsification des denrées. — Service intercommunal de contrôle des beurres, du lait et des graisses. — Clinique psychiâtrique intercommunale. — Pénurie de savon. — Créa- tion de la buanderie intercommunale.	263
 CHAPITRE X. — <i>La Question sociale.</i>	
Considérations d'ensemble. — La question du gaz. — Expulsions de loca- taires. — Augmentations de salaires et journée de huit heures. — Office intercommunal d'orientation professionnelle. — École nationale des chemins de fer. — L'enseignement communal. — 4 ^e degré. — La plaine de jeux	279
 CHAPITRE XI. — <i>La Gestion communale.</i>	
Mouvement de la population. — Coup d'œil sur la situation financière et la gestion de la commune avant la guerre. — Le service de la police durant l'occupation. — Le personnel communal. — Brelan de deuils. — Acquisitions artistiques. — Résurrection	295
— — —	
TROISIÈME PARTIE	
Les chaînes tombent.	
 CHAPITRE XII. — <i>Armistice.</i>	
L'esprit public. — Ingéniosité. — Un suicide. — L'heure de délivrance. — La révolution allemande du 10 novembre. — Mesures d'ordre. — Jours de terreur. — Évacuation de l'agglomération. — La Joyeuse-Entrée du Roi et des troupes belges. — Arcs de triomphe. — La libération du territoire. — Dernier souvenir laissé par l'ennemi.	319
CONCLUSION.	331

	Pages
ANNEXES.	
Mercuriale des prix de quelques produits vendus durant l'occupation par la Régie des Magasins communaux	337
Note concernant les plaques commémoratives existant en la commune de Saint-Josse-ten-Noode	341
Tableau des Militaires et des Civils de Saint Josse-ten-Noode morts pour la Patrie.	343



M. Marcel Despret n'est donc pas mentionné dans le « *Tableau des militaires et des civils de Saint-Josse-ten-Noode morts pour la Patrie* », figurant en pages 343-344 de cet ouvrage de références datant de 1920 et, a fortiori, pas M. Georges Petre, assassiné en 1942.

BULLETIN COMMUNAL

DE

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

BUREAUX

H. et M. SCHAUMANS, imprimeurs, parvis Saint-Gilles, 41, Saint-Gilles

Prix d'abonnement : 4 francs par an.

12020

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 7 août 1918.

PRÉSIDENCE DE M. FRICK, BOURGMESTRE.

SOMMAIRE :

Huis clos; décision	254
Communication	254
Cimetière; concessions	255
Cimetière; échange d'un caveau contre deux cellules	256
Budget communal de 1917; crédits supplémentaires	256
Dépôt du compte communal de 1917	259
Eglise Saint-Josse; compte de 1916	259
Conférence intercommunale des œuvres protectrices de l'enfance; subside	260

Cherté de la vie; secours aux familles des membres du personnel sous les drapeaux	260
Cherté de la vie; secours aux pensionnés	261
Allocation extraordinaire au personnel communal	262
Emprunt de 12,000,000 francs; budgets extraordinaires de 1918	271
Budget communal ordinaire de 1918; crédit nouveau (paiement des coupons de l'emprunt de 12,000,000 francs)	278
Expropriation (veuve Maur, locataire, rue Saint-François, 53)	279
Prix Rouen Bovie; désignation des bénéficiaires	279
Autorisation d'ester en justice	279
Restaurants bruxellois; assemblée générale; délégation	279
Budget communal de 1918; crédit supplémentaire	279

La séance est ouverte à 9 heures du soir.

Sont présents: MM. Frick, *bourgmestre-président*; Vandersteene, Bottiau, *échevin*; Claes, Dandois, Van Loey, Tiberghien, Halewyck, Vranckx, Jaspers, Van Langendonck, Champfleuri, Dewinter, Crevecœur et Van Gompel, *conseillers communaux*; A. Labbé, *secrétaire communal*.

M. le BOURGMESTRE constate le dépôt régulier sur le bureau du Conseil du procès-verbal de la dernière séance.

M. le SECRETAIRE donne lecture des résolutions prises dans la même séance.

— Le sort désigne M. Van Langendonck pour voter le premier au cours de la séance.

Huis clos; décision.

Sur la proposition de M. le Bourgmestre, le Conseil se constitue à huis clos.

Communication.

M. le BOURGMESTRE. — J'ai, Messieurs, à justifier l'absence de M. Petre. Notre collègue a été emprisonné sur l'ordre de l'autorité allemande. Je ne puis vous fournir de renseignements sur les motifs de cette rigueur. Notre collègue est au secret; nous ignorons le fait dont on l'accuse. Nous ne pouvons même avoir la consolation de lui faire parvenir l'expression de nos sympathies.

Espérons que M. Petre reviendra sans tarder parmi nous et que nous pourrons avoir bientôt la joie de lui souhaiter la bienvenue. (*Approbaton.*)